

**ANNEXE I****I- Annexe I de l'arrêté du 24 janvier 2014 modifié : installations produisant exclusivement de l'électricité et ne recevant pas de quota gratuit****1. Corrections de dénomination**

A l'annexe I de l'arrêté du 24 janvier 2014 modifié précité, la dénomination de l'exploitant des installations des lignes qui débutent par les identifiants dans le tableau ci-après est remplacée par la dénomination suivante :

Numéro d'identification	Nom de l'exploitant	Nom de l'installation
FR-new-07409817	EQUINIX FRANCE SAS	EQUINIX PA4 data center Pantin
FR-new-07408791	EQUINIX FRANCE SAS	EQUINIX PA6 data center d'Aubervilliers
FR-new-07407362	EQUINIX FRANCE SAS	EQUINIX PA2 et PA3 datas centers de Saint Denis

## II- Annexe II de l'arrêté du 24 janvier 2014 modifié: Exploitants et installations et montants de quotas affectés pour les années 2013 à 2020

### 1. Changements d'exploitants, de dénomination des sociétés exploitantes et/ou d'installations

A l'annexe II de l'arrêté du 24 janvier 2014 modifié précité, les informations des lignes qui débutent par les identifiants dans le tableau ci-après sont remplacées par les informations correspondantes :

Numéro d'identification	Nom de l'exploitant	Nom de l'installation
FR-new-05904909	SOLVAY Opérations France	SLV-Ta-SOLEXIS
FR-new-05904913	SOLVAY Opérations France	SLV-Ta-SFF
FR000000000000310	SOLVAY Opérations France	Société de Cogénération de Tavaux
FR000000000000329	SOLVAY Opérations France	SLV-Ta-EDS2
FR-new-05904914	SOLVAY Opérations France	SLV-Ta-Specialty Polymers 1
FR-new-05904915	SOLVAY Opérations France	SLV-Ta-Specialty Polymers 2
FR000000000000837	TEREOS STARCH & SWEETENERS EUROPE	TEREOS STARCH & SWEETENERS EUROPE
FR000000000000900	ARKEMA France	Usine de FEUCHY
FR000000000000110	POLYREY SAS	POLYREY COGENERATION
FR000000000000137	MACON ENERGIES SERVICES	Chaufferie de Bioux
FR000000000000322	PRODIA SNC	PRODIA SNC
FR-new-07409093	DALKIA	Chaufferie d'appoint secours
FR-new-07000510	ENTREPOSE INDUSTRIES	Entrepose Industries
FR000000000000387	AHLSTROM MUNKSJO LA GERE	Ahlstrom Munksjo La Gere
FR000000000000475	AHLSTROM MUNKSJO STENAY	Ahlstrom Munksjo Stenay
FR000000000000497	AHLSTROM MUNKSJO ARCHES	Ahlstrom Munksjo Arches
FR000000000000055	TEREOS STARCH & SWEETENERS EUROPE	Tereos - Etablissement de Nesle (80)
FR000000000000038	SYNTHOMER France	Synthomer France
FR-new-05207519	BIOENERGIE DU SUD-OUEST	Bioénergie du Sud-Ouest
FR000000000000083	ARIANEGROUP SAS	ArianeGroup St Médart
FR-new-06105222	ELKEM BLUESTAR SILICONES France SAS	Elkem Silicones Roussillon
FR-new-06103727	ELKEM BLUESTAR SILICONES France SAS	Elkem Silicones St Fons
FR000000000000936	AGC GLASS France	Usine de Boussois

FR000000000000459	GLANZSTOFF LONGLAVILLE SAS	Glanzstoff Longlaville
FR-new-05102147	PULPE HAUTE PICARDIE	Pulpe Haute Picardie
FR-new-05801045	SIDEFO	Sidefo
FR-new-10001019	SIDESUP	Sidesup
FR000000000000736	SAFRAN AIRCRAFT ENGINES	Safran Aircraft Engines - Gennevilliers
FR000000000000674	SAFRAN AIRCRAFT ENGINES	Safran Aircraft Engines - Villaroche
FR000000000000060	CRISTAL UNION	Sucrierie de Sainte Emilie
FR000000000001086	CRISTAL UNION	Sucrierie de Pithiviers Le Vieil
FR000000000001054	CRISTAL UNION	Sucrierie de Toury et Usines annexes
FR000000000000713	CONCORDIA ENERGIE	Vigneux sur Seine



A l'annexe II de l'arrêté du 24 janvier 2014 modifié précité, les lignes qui débutent par les identifiants dans le tableau ci-après sont remplacées par les informations correspondantes (quantité de quotas affectés modifiée) :

Numéro d'identification	Nom de l'exploitant	Nom de l'installation	Quantité de quotas affectés								
			2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	total période
FR-new-05603274	SIORAT NGE	SIORAT GTX NGE CENTRALE D'ENROBAGE TEMPORAIRE ASTEC 11- 110	-	-	627	1 837	1 584	1 338	1 101	872	7 359
FR-new-10010879	EUROVIA GRANDS TRAVAUX	Centrale d'enrobage mobile RF 500	-	-	-	745	862	728	599	474	3 408
FR-new-06306623	COLAS CENTRE OUEST	COLAS CENTRE OUEST - Centrale TSM 25	483	325	288	252	218	184	152	120	2 022

### 3. Cessations d'activité

A l'annexe II de l'arrêté du 24 janvier 2014 modifié précité, les lignes qui débutent par les identifiants dans le tableau ci-après sont remplacées par les lignes correspondantes :

Numéro d'identification	Nom de l'exploitant	Nom de l'installation	Quantité de quotas affectés							total période	
			2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019		2020
FR-new-06110996	Entreprise Malet - Grands Chantiers - PE 15	Entreprise Malet - Grands Chantiers - PE 15	1 995	1 786	1 581	418	637	-	-	-	6 417
FR-new-06104828	COOPERATIVE DAUPHINOISE	COOPERATIVE DAUPHINOISE	710	635	562	246	212	-	-	-	2 365

### 4. Exclusions d'installations du fait du passage sous le seuil d'éligibilité

Les installations énumérées dans le tableau ci-après sont exclues du système d'échange de quotas du fait qu'elles n'atteignent plus la puissance nécessaire pour être éligibles à ce système.

A l'annexe II de l'arrêté du 24 janvier 2014 modifié précité, les lignes qui débutent par les identifiants dans le tableau ci-après sont remplacées par les lignes correspondantes :

Numéro d'identification	Nom de l'exploitant	Nom de l'installation	Quantité de quotas affectés							total période	
			2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019		2020
FR00000000000429	AEROPORTS DE LYON	Aéroport de Lyon-Saint Exupéry	4 034	3 610	3 199	2 800	-	-	-	-	13 643
FR00000000000265	NUFARM SAS	CHAUFFERIE VAPEUR (101)	1 850	1 656	1 466	1 283	1 105	-	-	-	7 360

### 5. Réductions significatives de capacité

A l'annexe II de l'arrêté du 24 janvier 2014 modifié précité, les lignes qui débutent par les identifiants dans le tableau ci-après sont remplacées par les lignes correspondantes :

Numéro d'identification	Nom de l'exploitant	Nom de l'installation	Quantité de quotas affectés								
			2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	total période
FR000000000000160	TERREAL SAS	TERREAL CHAGNY 1	15 789	15 515	15 237	14 957	14 673	14 387	14 098	13 807	118 463
FR0000000000000913	SOCIETE DE LA RAFFINERIE DE DUNKERQUE	Société de la raffinerie de Dunkerque	263 431	258 855	254 227	113 790	-	-	-	-	890 303

## 6. Cessations partielles d'activité

A l'annexe II de l'arrêté du 24 janvier 2014 modifié précité, les lignes qui débutent par les identifiants dans le tableau ci-après sont remplacées par les lignes correspondantes :

Numéro d'identification	Nom de l'exploitant	Nom de l'installation	Quantité de quotas affectés								total période
			2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
FR0000000000000539	ELENGY	Terminal méthanier de Montoir de Bretagne	9 647	27 117	7 647	1 916	1 651	1 394	1 145	906	51 423
FR0000000000000808	SOCIETE NOUVELLE D'EXPLOITATION THERMIQUE DE L'ESPLANADE	Chaufferie Urbaine SETE (SOCIETE NOUVELLE D'EXPLOITATION THERMIQUE DE L'ESPLANADE)	26 763	22 709	19 018	15 696	13 529	5 717	4 703	3 725	111 860
FR0000000000001135	COGELY Nord-Est	COGELY N-E - Site Goodyear	53 615	52 682	25 875	12 704	12 471	12 238	12 005	11 771	193 361
FR0000000000000366	RHODIA OPERATIONS	RHODIA OPERATIONS SITE DE VALENCE	18 029	17 716	17 398	17 079	8 997	8 822	8 643	8 466	105 150
FR-new-05209054	EIFFACE génie civil - GTE	Centrale mobile d'enrobage M1708	2 134	1 910	1 691	1 480	0	0	0	0	7 215
FR0000000000000195	ERASTEEL COMMENTRY	ERASTEEL COMMENTRY	21 138	11 572	11 364	11 155	10 944	10 730	10 514	10 298	97 715
FR-new-05209657	Entreprise Malet - Grands Chantiers - PE 17	Entreprise Malet - Grands Chantiers - PE 17	1 458	1 305	2 177	1 904	871	736	605	478	9 534
FR-new-05701733	VIVESCIA	VIVESCIA-Site de PRINGY	2 281	2 042	1 809	1 582	682	576	473	375	9 820



### 7. Reprise d'un niveau d'activité supérieur suite à une cessation partielle d'activité

L'installation suivante, précédemment en situation de cessation partielle, a vu son niveau d'activité augmenter. Les seuils justifiant d'une augmentation des allocations ayant été atteints, à l'annexe II de l'arrêté du 24 janvier 2014 modifié précité, la ligne qui débute par l'identifiant dans le tableau ci-après est remplacée par la ligne suivante :

Numéro d'identification	Nom de l'exploitant	Nom de l'installation	Quantité de quotas affectés							total période	
			2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019		2020
FR-new-06103857	Coopérative agricole Terre d'alliances	Coopérative agricole Terre d'alliances	1 736	1 553	1 376	602	1 037	876	720	570	8 470

### 8. Corrections de dénomination

A l'annexe II de l'arrêté du 24 janvier 2014 modifié précité, la dénomination de l'exploitant et de l'installation de la ligne qui débute par l'identifiant dans le tableau ci-après est remplacée par la dénomination suivante :

Numéro d'identification	Nom de l'exploitant	Nom de l'installation
FR-new-06700361	NLMK	NLMK
FR-new-05516997	Union de Coopérative Agricole (UCA) CECABROONS	CECABROONS

### 9. Corrections d'identifiant

A l'annexe II de l'arrêté du 24 janvier 2014 modifié précité, les numéros d'identifiant des lignes concernant les installations « PLACOPLATRE - Usine de VAUJOURS » et « CHU AMIENS PICARDIE » sont remplacés par les numéros d'identification suivants :

Numéro d'identification	Nom de l'exploitant	Nom de l'installation
FR-new-007402241	PLACOPLATRE	PLACOPLATRE - Usine de VAUJOURS
FR-new-05104757	CHU AMIENS PICARDIE	CHU AMIENS POLE ENERGIE

### 10. Correction d'allocation

A l'annexe II de l'arrêté du 24 janvier 2014 modifié précité, l'allocation de l'année 2014 de l'installation suivante doit être corrigée. La ligne qui débute par l'identifiant dans le tableau ci-dessous est remplacée par la ligne suivante :

Numéro d'identification	Nom de l'exploitant	Nom de l'installation	Quantité de quotas affectés								total période
			2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
FR000000000000527	TOTAL PETROCHEMICALS France	TOTAL PETROCHEMICALS France - usine de Carling Saint-Avoid	450 335	442 513	413 759	406 146	40 037	39 257	38 467	37 673	1 868 187